



MESURES D'HYGIENE PREVENTIVES LIEES A LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS – COVID-19

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la propagation du Coronavirus COVID-19 (ex 2019-nCoV), les services de l'Etat invitent chaque citoyen à respecter les mesures de prévention suivantes :

- **Lavage régulier des mains,**
- **On tousse et on éternue dans son coude,**
- **On utilise des mouchoirs à usage unique,**
- **On ne se sert plus la main,**
- **On appelle le 15 si symptômes,**
- **On reste chez soi si on est malade,**
- **On ne porte pas de masque si on n'est pas malade.**

Pour tout complément d'information vous trouverez ci-dessous le lien vers le site internet du ministère de la santé :
<https://www.gouvernement.fr/info-coronavirus>

Vous remerciant de votre diligence dans la mise en œuvre de ces mesures.

Le Maire,
Francis BRETON